



**Discours de clôture par S.E. l'archevêque Gabriele Caccia
Observateur permanent du Saint-Siège auprès des Nations unies
à l'occasion de la conférence « Catholic Peacebuilding in Times
of Crisis : Hope for a Wounded World »**

Virtuel, 23 juin 2022

Chers participants,

J'espère que ces derniers jours vous ont permis d'apprendre des expériences diverses des uns et des autres, alors que vous cherchez à consolider la paix dans le monde. Bien que les défis d'aujourd'hui soient redoutables, des rencontres comme celle-ci, et les échanges fructueux qui en résultent, contribuent à préparer la paix de l'avenir.

Je voudrais tout d'abord remercier le professeur Gerry Powers, en sa qualité de coordinateur du Catholic Peacebuilding Network, ainsi que les autres co-organisateurs de cette conférence, de m'avoir invité à prendre la parole. Vos efforts inlassables nous permettent de mieux comprendre comment bâtir la paix dans la tradition catholique.

Défis à la paix

Comme le souligne le titre de cette conférence, nous vivons une période de crise, comme nous n'en avons pas connu depuis près de trois quarts de siècle. Une série de conflits à travers l'Afrique, du Sahel à la Corne de l'Afrique, ont arrêté et inversé les progrès du développement, entraînant des souffrances indicibles. Au Moyen-Orient, des millions de personnes continuent de souffrir en Syrie et au Yémen, et le nombre d'êtres humains dans le besoin n'a jamais été aussi élevé depuis le début de ces conflits. Enfin, en Asie du Sud-Est, un conflit généralisé a repris en Birmanie après le coup d'État de l'année dernière, érodant les avancées démocratiques réalisées au cours de

la dernière décennie et augmentant le risque de violence intercommunautaire.

Lors d'une réunion en mars de la Commission de consolidation de la paix des Nations unies, le Secrétaire général António Guterres a noté que le monde est « confronté au plus grand nombre de conflits violents depuis 1945 », avec deux milliards de personnes, soit un quart de l'humanité, vivant dans des zones touchées par des conflits¹. Face à de telles statistiques, il est tentant de détourner les yeux face à ces souffrances et de renoncer à la paix.

Les conflits actifs ne sont pas les seuls à nous préoccuper. Malgré la nécessité de répondre à des problèmes mondiaux de nature transnationale, tels que la pandémie de COVID-19, le changement climatique et les migrations, les États continuent d'injecter des sommes incalculables dans leurs forces armées. Selon un récent décompte, 2021 est la première année où les dépenses militaires mondiales ont dépassé les 2 000 milliards de dollars². À l'heure où plus de 274 millions de nos frères et sœurs ont besoin d'une aide humanitaire, ces dépenses militaires se substituent à la nourriture dont les affamés ont besoin et aux couvertures nécessaires pour ceux qui ont froid³.

L'accroissement du potentiel militaire du monde est particulièrement préoccupant en matière d'armes nucléaires. Alors que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies ont réaffirmé en janvier le principe Reagan-Gorbatchev selon lequel « une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être livrée », leurs actions sont bien différentes de leur discours. Loin de réduire leur dépendance à l'égard des stratégies de dissuasion nucléaire, les P5 se sont engagés dans une course aux armements par la modernisation et, dans certains cas, l'élargissement de leurs arsenaux. Contrairement à l'époque de la guerre froide, lorsque ces questions attiraient l'attention du public et de la société civile, la nouvelle course aux armements

¹ Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, Remarks to the Peacebuilding Commission on the Report on Peacebuilding and Sustaining Peace, 30 mars 2022, <https://www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2022-03-30/remarks-peacebuilding-commission-report-peacebuilding-and-sustaining-peace%C2%A0>.

² <https://www.sipri.org/media/press-release/2022/world-military-expenditure-passes-2-trillion-first-time>

³ <https://gho.unocha.org>

se déroule dans un secret relatif, isolant les décideurs des pressions susceptibles de les orienter vers des politiques de retenue nucléaire.

Comme si ces crises ne suffisaient pas, nous avons assisté au retour de la guerre interétatique à grande échelle en Europe, un phénomène qui semblait appartenir au passé. Dans les premiers jours du conflit en Ukraine, lorsque le Conseil de sécurité n'a pas réussi à réagir de manière significative en raison de l'utilisation du droit de veto, bon nombre de mes collègues ambassadeurs se sont sérieusement demandé si les Nations unies allaient prendre le chemin de la Société des Nations, qui avait échoué dans sa mission première de « préserver les générations futures du fléau de la guerre⁴ ». En fait, la question mérite réflexion, car la guerre risque d'attiser des conflits longtemps considérés comme figés dans une paix négative et fait planer le spectre de l'escalade nucléaire.

Dans ce contexte de conflits généralisés, de dépenses militaires croissantes et de risque accru de guerre nucléaire, un dernier défi se présente à nous : une apathie à l'égard des maux du reste du monde, encouragée par des médias nationaux qui nous invitent à ne nous préoccuper que de nous-mêmes, sans tenir compte des défis communs auxquels l'humanité est confrontée. Le pape François parle d'une telle « indifférence » dans son encyclique *Fratelli Tutti*, notant que « les sentiments d'appartenance à la même humanité s'affaiblissent et le rêve de construire ensemble la justice ainsi que la paix semble être une utopie d'un autre temps⁵ ». Pour nous bâtisseurs de la paix, cette apathie signifie que nous devons nous efforcer non seulement d'impliquer les parties au conflit, mais aussi de sensibiliser le public et les décideurs politiques au fait que le conflit généralisé d'aujourd'hui a des implications mondiales et nous concerne tous.

Après avoir passé en revue les défis à la paix auxquels nous sommes confrontés dans le monde, je voudrais maintenant aborder la vision de la

⁴ Charte des Nations unies : Préambule, <https://www.un.org/en/about-us/un-charter/preamble>.

⁵ Pape François, lettre encyclique *Fratelli Tutti*, 3 octobre 2020, https://www.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20201003_enciclica-fratelli-tutti.html, 70.

paix du Saint-Siège, y compris le rôle joué par les institutions internationales telles que les Nations unies.

Vers une paix positive et juste

Dans son discours de Nouvel An 2020 aux membres du corps diplomatique accrédités auprès du Saint-Siège, le pape François a déclaré que « la paix et le développement humain intégral sont, en effet, l'objectif principal du Saint-Siège dans le domaine de son engagement diplomatique⁶. » L'utilisation par Sa Sainteté du mot « objectif » au singulier est révélatrice, car elle reflète le fait que, selon l'enseignement social catholique, la paix et le développement ne peuvent pas être considérés comme des objectifs distincts, ce sont les deux faces d'une même pièce, des processus qui se renforcent mutuellement.

En effet, la Constitution pastorale du deuxième concile du Vatican sur l'Église dans le monde de ce temps, *Gaudium et Spes* (« Joie et espérance »), caractérise la paix comme un processus, imbriqué dans le « bien commun du genre humain ». Le document note aussi que « la paix n'est jamais chose acquise une fois pour toutes, mais sans cesse à construire », étant donné que « dans ses exigences concrètes [le bien commun du genre humain] est pourtant soumis à d'incessants changements avec la marche du temps⁷ ». Outre le fait de lier la paix au bien commun, *Gaudium et Spes* souligne que la paix ne peut jamais être séparée de la justice, qui « est le fruit d'un ordre inscrit dans la société humaine par son divin fondateur⁸ ». Ce document nous fournit les éléments constitutifs de la vision de la paix du Saint-Siège, à savoir les deux objectifs que sont la justice et le développement humain intégral.

⁶ Pape François, Discours aux membres du corps diplomatique accrédités auprès du Saint-Siège, 9 janvier 2020, https://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2020/january/documents/papa-francesco_20200109_corpo-diplomatico.html.

⁷ Deuxième concile du Vatican, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et Spes*, https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_cons_19651207_gaudium-et-spes_fr.html, 78.

⁸ Deuxième concile du Vatican, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et Spes*, https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_cons_19651207_gaudium-et-spes_fr.html, 78.

L'instauration d'une paix positive fondée sur la justice et le développement dépasse les capacités d'un seul État, aussi puissant soit-il. Comme nous le savons, une paix négative imposée par la force ne peut espérer être pérenne, même si elle facilite le développement, car une telle paix contribue souvent aux griefs à la source de futurs conflits. Malgré les changements intervenus dans les relations internationales au cours des trois derniers quarts de siècle, avec la montée en puissance d'acteurs armés non étatiques, d'organisations non gouvernementales et de sociétés multinationales, les États restent les principaux acteurs sur la scène mondiale et détiennent donc en premier lieu la clé visant à éviter tout type de conflit. Pour progresser dans cette voie, les États doivent agir de concert et privilégier la coopération par rapport à la concurrence.

Bien sûr, notre meilleur espoir pour un tel progrès réside dans les Nations unies, malgré leurs imperfections. Les quatre piliers de l'organisation, à savoir la paix, les droits humains, le développement et l'état de droit, s'alignent sans conteste sur l'objectif du Saint-Siège d'une paix juste et d'un développement humain intégral. *Gaudium et Spes* s'avère à nouveau instructif à cet égard, car il affirme que l'abolition de la guerre repose sur « l'institution d'une autorité publique universelle, reconnue par tous, qui jouisse d'une puissance efficace, susceptible d'assurer à tous la sécurité, le respect de la justice et la garantie des droits⁹ ». En raison du bilan limité de l'organisation en 1965, dû en partie aux tensions bipolaires de la guerre froide, la Constitution pastorale ne mentionne pas l'ONU nommément, mais c'est à cette époque que le Saint-Siège s'est engagé pour la première fois dans l'organisation en tant qu'observateur, sous la direction de mon prédécesseur, Monseigneur Alberto Giovannetti.

L'influence du pape saint Jean XXIII, ancien membre du corps diplomatique, dans la décision du Saint-Siège de s'engager auprès des Nations unies ne doit pas être sous-estimée, bien que le pape soit décédé neuf mois avant la création de la Mission d'observation. Dans sa lettre encyclique

⁹ Deuxième concile du Vatican, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et Spes*, https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_cons_19651207_gaudium-et-spes_fr.html, 82.

de 1963, *Pacem in Terris*, Jean XXIII s'est penché sur la création de l'ONU, félicitant l'organisation d'avoir adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme, qu'il considérait comme « un pas vers l'établissement d'une organisation juridico-politique de la communauté mondiale », qui découlait de la dignité de la personne humaine¹⁰. Parallèlement à cet éloge, Jean XXIII a également souligné la nécessité d'une réforme, désirant « vivement » que l'ONU puisse « adapter ses structures et ses moyens d'action à l'étendue et à la haute valeur de sa mission¹¹ ». Les pontifes suivants reviendront sur ce thème, reconnaissant que l'ONU a constamment besoin de réformes pour mener à bien sa mission.

Dans aucun domaine relevant de sa compétence, l'ONU n'a procédé à des réformes aussi importantes que dans la conduite des opérations de maintien et de consolidation de la paix. Ces réformes ont contribué à rapprocher l'ONU de la vision du Saint-Siège en matière de consolidation de la paix à travers la protection des civils, la promotion des droits de l'homme et l'instauration de l'état de droit. Contrairement à l'époque de la guerre froide, où les opérations de maintien de la paix de l'ONU se concentraient sur le gel des conflits dans une paix négative, les missions de maintien de la paix multidimensionnelles d'aujourd'hui adoptent une vision plus large du conflit, reconnaissant que la paix ne peut être séparée du développement et de la justice.

Bien sûr, l'ONU, en tant que grande organisation bureaucratique, a été lente à mettre en œuvre ces changements, qui ont fait suite à des échecs retentissants de missions de maintien de la paix vers la fin du siècle dernier. Dans de nombreux cas, l'ONU a simplement agi en tant que garante d'une paix établie par des organisations non gouvernementales. Il me vient à l'esprit l'exemple d'une association catholique laïque qui s'est engagée à fournir des services caritatifs et sociaux dans une zone de conflit. Cette

¹⁰ Pape Jean XXIII, lettre encyclique *Pacem in Terris*, 11 avril 1963, https://www.vatican.va/content/john-xxiii/fr/encyclicals/documents/hf_j-xxiii_enc_11041963_pacem.html, 143-145.

¹¹ Pape Jean XXIII, lettre encyclique *Pacem in Terris*, 11 avril 1963, https://www.vatican.va/content/john-xxiii/fr/encyclicals/documents/hf_j-xxiii_enc_11041963_pacem.html, 145.

activité a fait de l'association un interlocuteur digne de confiance, lui permettant de promouvoir la rencontre et le dialogue entre les parties au conflit, pour aboutir à une issue pacifique. Un tel exemple s'inscrit dans l'éthique de la solidarité, définie par le pape saint Jean-Paul II comme « la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun, c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun¹² ».

La réforme du pilier de la paix a amélioré la capacité de l'ONU à répondre aux situations de fragilité dans le monde. Le plus important à cet égard est la création, en 2005, de la Commission de consolidation de la paix, qui réunit les États membres des trois principaux organes de l'ONU, ainsi que les acteurs non étatiques concernés par la consolidation de la paix et la prévention des conflits après un conflit. Dans le cadre de son mandat, la Commission de consolidation de la paix encourage une approche intégrée qui reconnaît les liens entre la sécurité, le développement et les droits humains. En éliminant les barrières bureaucratiques qui séparent les travaux de l'ONU dans ces domaines, la Commission a le plus grand potentiel pour répondre aux besoins liés au bien commun lorsqu'elle cherche à promouvoir la paix, ce qui permet à l'ONU de mieux compléter le travail des organisations non gouvernementales impliquées dans les processus de rétablissement de la paix.

Un avenir pour la consolidation de la paix de l'ONU ?

Le travail de la Commission de consolidation de la paix est plus vital que jamais. Outre une multitude de conflits actifs, le paysage mondial actuel compte de nombreux États fragiles et qui se relèvent d'un conflit. En raison de la pléthore de crises auxquelles le monde est désormais confronté, de nombreuses questions relatives à la consolidation de la paix sont rarement inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. D'une certaine manière, il s'agit presque d'une bénédiction, car ces questions ne pâtissent pas des

¹² Pape Jean-Paul II, lettre encyclique, *Sollicitudo Rei Socialis*, 30 décembre 1987, https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_30121987_sollicitudo-rei-socialis.html, 38.

différences insolubles entre les membres permanents du Conseil qui ont embourbé le Conseil dans l'inaction sur des sujets importants tels que la Syrie, l'Ukraine et la Birmanie.

Malgré les difficultés rencontrées au sein du Conseil de sécurité, le système des Nations unies dans son ensemble a reconnu l'importance et l'efficacité de la consolidation de la paix. Cette année, le Secrétaire général a fixé un objectif de 500 millions de dollars par an à distribuer par le biais de son Fonds pour la consolidation de la paix, soit plus du double de ce que le Fonds a distribué l'année dernière, et il a appelé les États à approuver l'affectation des contributions au Fonds, ce qui placera les efforts de consolidation de la paix sur une trajectoire budgétaire plus durable. Une telle augmentation des fonds, si elle est approuvée, offrira aux Nations unies de nombreuses occasions de collaborer avec d'autres organisations de consolidation de la paix. Elle permettra également de récolter un dividende de paix substantiel, puisque les recherches montrent que chaque dollar investi dans la consolidation de la paix réduit le coût des conflits de 16 dollars¹³. Un tel potentiel permet d'espérer que, malgré certains revers, l'ONU est sur la voie de la consolidation d'une paix positive dans le monde.

S'il est facile de se décourager face aux immenses défis d'aujourd'hui, nous devons trouver du réconfort en pensant que les crises auxquelles les générations précédentes ont été confrontées ont fini par contribuer à des changements positifs. Les horreurs de la seconde guerre mondiale ont conduit à la création de l'ONU elle-même et la menace d'annihilation nucléaire illustrée par la crise des missiles de Cuba a débouché sur un système de contrôle des armements et de réduction des risques qui a amélioré la sécurité mondiale, bien qu'à un niveau très inférieur à celui que nous pourrions espérer. Même si des décennies sont nécessaires, la réponse non coordonnée à la pandémie de COVID-19 et l'inaction face à la guerre en Ukraine vont stimuler d'autres réformes susceptibles de rapprocher l'ONU de l'« autorité publique universelle » envisagée par l'enseignement social catholique. Ces réformes, comme l'a noté le pape François, doivent inclure

¹³ <https://www.visionofhumanity.org/measuring-peacebuilding-cost-effectiveness/>

des changements visant à rendre le Conseil de sécurité plus équitable¹⁴. Ces réformes devraient certainement impliquer une augmentation du nombre de membres et une limitation du droit de veto, voire son élimination.

La réforme des Nations unies étant toujours en cours, les acteurs non gouvernementaux, par l'intermédiaire desquels beaucoup d'entre vous travaillent, continueront à jouer un rôle essentiel dans la consolidation de la paix.

Pour conclure, j'aimerais réfléchir à l'importance de la solidarité dans la consolidation de la paix. Nous nous souvenons tous du moment où le pape François s'est agenouillé pour embrasser les pieds de Salva Kiir, de Riek Machar et d'autres dirigeants sud-soudanais lors d'une retraite au Vatican, les implorant de s'engager en faveur de la paix malgré leurs différences. Ce faisant, Sa Sainteté nous a donné un modèle à imiter en matière de rétablissement de la paix. Mais ce que nous devons aussi retenir, c'est que c'est le travail patient et discret d'une association catholique qui a préparé le terrain pour la retraite, permettant au Saint-Siège de jouer un rôle de bâtisseur de paix. Alors que le pape François se prépare à se rendre au Sud-Soudan le mois prochain pour se rendre compte des résultats de la paix fragile qui a résulté de ces efforts, puissions-nous rester conscients du pouvoir du dialogue et de l'accompagnement pour créer un espace de paix au cœur des conflits trop souvent oubliés dans le monde.

Merci de votre attention et surtout de tous vos efforts de consolidation de la paix dans le monde.

¹⁴ Cf. le pape François, discours aux membres de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, 25 septembre 2015, https://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2020/january/documents/papa-francesco_20200109_corpo-diplomatico.html.